

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2007

SIMPLIFICATION DU DROIT - (n° 244)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 14

présenté par
M. Derosier
et les membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 12

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Encore une fois, l'objet de cet amendement n'a rien à voir avec celui de la proposition de loi initiale, puisqu'il porte sur un problème d'administration de la justice.